

## ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## on s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces,	la ligne....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 15 JUILLET

## Les disjonctions

Ne vous souvient-il pas qu'un ministère — dont le nom nous échappe — a été renversé pour avoir demandé à la Chambre de disjoindre la réforme des boissons du budget de 1893 ?

La disjonction, c'était l'ennemi ! Et il fallait voir avec quelle ardeur et même quelle indignation les députés s'élevaient contre elle.

Lundi encore, ils conspuaient tout collègue qui parlait de disjoindre.

Or, mardi, changement complet.

Dans la seule séance du matin, la Chambre a voté trois disjonctions.

Elle a disjoint du budget de 1894 :

1° Une réforme de la contribution personnelle mobilière ;

2° La réforme de la contribution des portes et fenêtres ;

3° La modification du calcul des centimes départementaux et communaux.

Voyant la Chambre en humeur de disjoindre, certains députés ont, dans la séance de l'après-midi, proposé de disjoindre également les dispositions relatives au régime des boissons.

Mais par 311 voix contre 243, la Chambre a refusé d'ajourner encore une réforme dont beaucoup de républicains entendent se prévaloir auprès des cabaretiers.

Mercredi matin, le vent parlementaire est revenu à la disjonction. A la suite de plusieurs votes contradictoires, la Chambre, par 252 voix contre 240, a disjoint la réforme des boissons.

Et l'on reprochait au Ministère d'être incohérent !

Il est la fidèle image de la Chambre.

## A LA CHAMBRE

La Chambre a terminé avant-hier la discussion du budget. Puis elle s'est ajournée à mardi prochain. Ce budget a été envoyé au Sénat qui en commencera à son tour la discussion mardi. — Après avoir voté le dégrèvement complet pour toutes les boissons hygiéniques, elle a renvoyé cette réforme à une date indéterminée.

Après une discussion de pure forme et au moyen de votes enlevés au pied levé, la Chambre a voté enfin le budget de 1894 qui peut être, à bon droit, qualifié de budget du déficit.

Le Sénat examinera certainement, avec une aussi condamnable désinvolture, ce budget inqualifiable et, la session close, on procédera à la sophistication électorale ordinaire.

La Chambre, après avoir bâclé le budget, a enfin voté, grâce à l'insistance patriotique de M. le baron Reille, le projet de loi sur l'armée coloniale.

## AU SÉNAT

Le Sénat a discuté jeudi soir de nombreux projets de loi d'intérêt local, a renvoyé à samedi la loi sur les cadres de l'armée territoriale et abordé la deuxième délibération de la loi sur les Sociétés civiles.

## INFORMATIONS

## LES CRÉDITS DU DAHOMEY

La commission du budget a entendu l'amiral Riennier, ministre de la marine, sur le crédit de 7 millions destiné à assurer le service expéditionnaire au Dahomey.

Il a fait observer que ces crédits seront nécessaires jusqu'à l'achèvement de la pacification.

Ce résultat obtenu, les crédits, et partant

les effectifs, pourront être réduits, surtout les troupes blanches.

Les crédits ont été votés. Le rapport sera déposé mardi, pour que ses conclusions puissent être discutées avant le départ des Chambres.

## LES FRANCS-MAÇONS A LA CHAMBRE

Le *Soleil* s'occupe et se préoccupe à bon droit de l'influence considérable de la franc-maçonnerie dans le Parlement :

« Le nombre des députés affiliés à l'Association maçonnique est de 180.

» C'est le tiers de la Chambre des députés.

» La proportion est la même dans le Sénat.

» Les francs-maçons ne sont guère plus de vingt-cinq mille en France, et ils ont un tiers des sièges du Parlement. »

Une Association secrète qui arrive à avoir une telle situation est maîtresse du pays. Elle a dans sa main tous les pouvoirs publics. Elle commande et gouverne.

Et de fait, depuis quinze ans, c'est dans les loges maçonniques qu'ont été préparées toutes les lois importantes votées par le Parlement. Et c'est l'esprit de l'Association maçonnique qui a constamment inspiré les actes de nos ministres.

## UNE BOUTADE DE M. MARET

« Nous le savions depuis longtemps, écrit-il à propos du vote de samedi. Il y a cent trente républicains à la Chambre.

» Le reste, droite ou gauche, est acquis à l'autorité, de quelque nom qu'elle s'appelle.

» Cela se dit républicain, parce que nous avons la République ; cela serait autre chose, si nous avions autre chose. »

Comme c'est vrai !

## MORT D'UN DÉPUTÉ

Les journaux annoncent la mort de M. Lèveillé, député de Limoges.

Pendant l'agonie de M. Lèveillé, sa femme a

tenté de se suicider d'un coup de revolver. Son état est grave.

## UN CLOU CHASSE L'AUTRE

M. Lozé n'est plus préfet de police. On lui a reproché de manquer de tact et de modération. Puis, lorsqu'il s'est agi de le remplacer, on a fait choix de M. Lépine. Celui-ci n'est point un inconnu à la préfecture. Il y a passé plusieurs mois comme secrétaire général et a laissé la réputation d'un homme dont le tact et la mesure ne sont pas les qualités dominantes.

Les journaux républicains sont unanimes à rappeler ces souvenirs avec une amertume violente. De sorte qu'on ne comprend plus bien la pensée à laquelle a obéi le gouvernement. Pour remplacer un homme estimé trop violent, on en choisit un autre qui l'est davantage. On dit, il est vrai, que M. Lépine est un ancien camarade de M. Dupuy, mais l'explication ne justifie rien, si ce n'est l'opinion des gens qui soutiennent qu'aujourd'hui, en matière de gouvernement, ce sont les amitiés qui créent les mérites.

## L'ÉLECTION DE NÈGREPLISSE

L'élection au Conseil général qui a eu lieu, dimanche dernier, dans le canton de Nègreplisse (Tarn-et-Garonne), a tourné au profit du candidat conservateur, M. de Sévérac, et nous avons de bonnes raisons de croire que le nombre des suffrages qui se sont prononcés en sa faveur a été bien plus considérable que l'administration n'a consenti à le reconnaître.

Il convient d'ajouter que l'adversaire de M. de Sévérac n'était rien moins que le neveu de M. de Freycinet, c'est-à-dire le directeur général des postes et télégraphes, M. de Selves. On devine aisément quels efforts l'administration a fait pour rendre possible le succès de ce candidat. Ils ont échoué devant la fermeté et le patriotisme des électeurs.

42 Feuilleton de l'Echo Saumurois

## LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

## DEUXIÈME PARTIE

## XVII

Un mois s'était écoulé depuis la disparition de Georges de Fresnières... Cette disparition mystérieuse avait fait grand bruit au Palais, puis dans le monde parisien, où le jeune avocat comptait beaucoup d'amis et de connaissances... Toute la presse avait brodé là-dessus des variations plus ou moins heureuses. On avait commencé d'abord par parler d'un crime, par en raconter même les détails ; puis, sur l'indication d'un des grands journaux du matin, l'affaire avait pris tout à coup une autre direction... Il n'y avait point eu de sang de versé... Georges de Fresnières n'était pas mort... Séduit par les beaux yeux d'une cliente, il était parti avec elle. Où ? On l'ignorait... A mots couverts aussi, on avait parlé de la vengeance d'un gentilhomme, mari de la femme séduite...

Il avait été question de cabinet muré, etc., etc... Tous ces renseignements arrivaient aux journaux par une voie inconnue, par des notes sans signature... Bref, vu la notoriété du sequestré, cette histoire avait fait, pendant huit jours, un bruit énorme... On devine l'émoi qu'elle avait jeté dans l'hôtel de Serves.

Raoul avait caché avec soin les journaux à sa sœur, mais il n'avait pu empêcher la jeune fille d'être fort inquiète de ne plus voir Georges... Elle ne doutait pas de son amour, mais elle redoutait qu'il ne fût arrivé au jeune homme quelque malheur... Raoul ne lui parlait pas de lui, et, quand elle l'interrogeait à son sujet, il évitait de répondre... Cette attitude augmentait encore terriblement ses angoisses...

Toutes ses préoccupations avaient un peu fait oublier, même par Alice, le vieillard trouvé blessé dans l'hôtel et son aventure... Après être resté huit jours entre la vie et la mort, l'inconnu avait enfin pu reprendre possession de lui-même, et ses blessures avaient commencé à se cicatrifier. Dans les premiers jours, Alice l'avait peu quitté ; mais depuis qu'elle avait commencé à craindre pour son amour, elle ne le voyait plus que rarement, car elle restait enfermée dans sa chambre, passant

tout son temps à pleurer.

Le commissaire de police avait mené rapidement son enquête, et tous les soupçons qui avaient d'abord pesé sur le blessé s'étaient dissipés. Un des rôdeurs arrêtés quelques jours après la tentative criminelle, avait raconté tout ce qui s'était passé.

Il s'était plaint beaucoup de l'imprudence du mulâtre et de la sotte idée qu'il avait eue d'introduire avec lui dans le jardin ce vieillard, dont les cris avaient fait manquer une superbe affaire. De plus, le magistrat avait dit à Raoul que les papiers trouvés sur le blessé étaient en règle et que cet infortuné lui paraissait être un très honnête homme. Il avait servi son pays avec honneur et était décoré de la médaille militaire.

C'était un ancien zouave, nommé Jacques Bernard. Cette révélation avait fort surpris Raoul de Serves, qui se rappelait avoir connu autrefois un ancien soldat de ce nom, qui avait été serviteur chez sa mère, au Mexique. Il se promettait d'interroger là-dessus le vieillard et de tâcher d'éclaircir ce nouveau mystère, mais les événements qui survinrent donnèrent à ses pensées un autre cours... Le blessé était resté dans un des communs de l'hôtel... Il était soi-

gné par un domestique de confiance, mais Raoul l'avait presque oublié. Alice elle-même, nous l'avons vu, toute à sa douleur, s'en préoccupait à peine.

Et l'inconnu, pourtant, ne pouvait, lui, détourner ses pensées des deux jeunes gens. Il en parlait sans cesse. Il s'informait d'eux constamment... Il paraissait souffrir de ne pas les voir... Par une sorte de clairvoyance surnaturelle, il avait deviné que la douleur s'était abattue dans l'hôtel. Il lui semblait avoir vu rouges de larmes les yeux d'Alice, et des pleurs étaient montés à ses propres yeux... Que ne pouvait-il les consoler, même au prix de sa vie?... La réserve à laquelle il était tenu pour ne pas se dévoiler, pour ne pas laisser deviner quel intérêt puissant il avait à connaître les infortunes de ses sauveurs et à les partager, lui causait des tortures morales terribles, retardait sa guérison. Il souffrait cruellement de rester cloué sur son lit, de ne pouvoir pas aller et venir dans l'hôtel, s'informer.

La personne qui le gardait et qu'il avait interrogée souvent lui avait toujours répondu qu'elle ne savait rien... Elle avait vu mademoi-

## Le rapport du général Dodds

Le *Figaro* a publié le texte du rapport qui fut adressé par le général Dodds sur la campagne du Dahomey et que le gouvernement avait gardé secret.

Le général ne se fait aucune illusion sur les sentiments de Behanzin, mais, il le croit — pour des raisons qu'il explique longuement — réduit à une impuissance définitive.

De ce chapitre, je ne veux citer que les lignes qui le terminent :

« Sans doute les rôleurs échappés de son camp et cherchant des vivres peuvent encore piller les villages Nagos de la région d'Abomey et tendre à nos reconnaissances du haut pays des embuscades.

« Les pertes que nous éprouverons dans ces rencontres seront encore sensibles, les officiers surtout étant visés par ces bandits abrités dans la brousse impénétrable.

« Mais ce n'est plus là qu'une poursuite de pirates et non plus la guerre, qui semble désormais finie.

« La misère et la faim achèveront l'œuvre commencée par la force, si Behanzin et son entourage ne se décident pas eux-mêmes à bref délai à chercher une issue à leur situation actuelle en se remettant entre nos mains.

« Il n'appartient qu'au gouvernement de fixer les conditions de cette reddition, telles qu'elles soient acceptables pour un adversaire dont il faut reconnaître le courage et l'énergie. »

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 juillet 1893.

Intermédiaires et spéculateurs ont déjà pris la clef des champs. La Bourse est vide. Quatre agents de change représentent la corporation autour de la corbeille : le public brille par son absence, c'est dire que les cours que l'on inscrit n'ont aucune signification. Le 3 0/0 fait 97.72, le 4 1/2 106.62.

L'Italien a la même physionomie qu'hier. Paris vend et Berlin ramasse ce qui se présente : on reste à 88.85.

L'Extérieure finit à 62 1/2. Les économies de M. Gamazo, en admettant qu'elles se réalisent, seront contre-balancées largement par la hausse du change qui est aujourd'hui à 20 0/0. Toujours même calme dans le groupe des sociétés de crédit.

La Banque de France ferme à 3.910.

Le Crédit Foncier a des échanges à 932 et 953.

Le Comptoir National d'Escompte à 485 est mieux qu'hier.

Sur le Crédit Lyonnais on note des achats à 765.

La Société Générale cote 469.

L'action des Immeubles de France attend sur le cours de 498 le détachement de son coupon de 42.50.

L'action des Cales de Radoub et Corderies parisiennes est en hausse à 507.50. Les obligations qui détacheront en octobre un coupon de 12.50 nets sont à prendre à 432.50.

La souscription aux 2,000 parts disponibles des Souffres Romains émises à 175 fr. s'an-

— Elle n'est pas encore cela qui sauvera la réputation de ta sœur... Alice sait-elle quelque chose ?

— Elle ne se doute de rien... Elle sait seulement qu'elle ne voit plus Georges et cela suffit à la désoler.

Il y eut entre les deux amis quelques minutes de silence, puis Roustan prit hypocritement les mains de Raoul.

— Tu sais, Raoul, comme nous avons été liés. Tu sais quelle affection j'ai pour toi et tout ce qui te touche... Je suis disposé à tous les sacrifices pour te tirer de ce mauvais pas.

Raoul, ému, pressa les mains d'André.

— Je n'en doute pas, cher ami, et je te remercie, mais je ne vois guère le moyen.

— Si ta sœur n'avait pas pour moi une répugnance trop forte...

Le frère fit un mouvement.

— Que veux-tu dire ? Tu consentirais donc, après ce qui s'est passé ?...

— C'est l'offre que je venais te faire.

Le jeune homme avait des larmes dans les yeux.

— Oh ! mon ami !

nonce comme un grand succès. Ces titres font déjà 190 fr. en Bourse.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 418.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 15 JUILLET

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 19°
Ce matin, à 8 h.		+ 17°
Midi,	756 <sup>m/m</sup>	+ 24°
Hausse	8 <sup>m/m</sup>	
Baisse	» <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 12°

### Le 14 juillet à Saumur

Comme prélude à la fête du 14 juillet, l'Harmonie Saumuroise a donné jeudi soir, un charmant concert, remplaçant à gréablement la retraite aux flambeaux traditionnelle qui est remise au mois d'août, au moment des courses et du carrousel.

#### LA JOURNÉE D'HIER

A 9 heures, le général Massiet a passé une revue des troupes de la garnison sur le Chardonnet, revue qui attire toujours beaucoup de curieux. Les autorités civiles étaient au balcon de l'Ecole. Le général Massiet a remis à M. Jacoulet la croix de chevalier de la Légion d'honneur et des médailles militaires aux gendarmes et cavaliers de manège dont nous avons donné les noms.

Les fêtes et réjouissances publiques ne commencent qu'à 1 heure, place de l'Hôtel-de-Ville, où la Société de gymnastique montre ses nouveaux progrès devant M. le Maire et ses deux adjoints. C'est tout ce qu'il y avait comme autorités dans les chaises réservées. Mais la place était couverte d'une foule immense.

Puis viennent les régates. Du monde encore, beaucoup de monde, non pas sur la cale et dans les tribunes, mais sur le quai et sur le pont, d'où l'on voyait très bien se dérouler les courses.

M. le Sous-Préfet, M. le Maire, ses adjoints et beaucoup de conseillers municipaux honoraient cette réunion de leur présence. La *Musique municipale* charmait les intermédiaires des courses par l'exécution de divers morceaux.

Voici le résultat des régates :

1<sup>o</sup> Course à deux rameurs, avec barreur (seniors), 2,000 mètres, 4 virage.

Premier prix, une médaille de vermeil, *Jeannette*, S. N. Bordeaux, en 7' 53".

Deuxième prix, une médaille d'argent, *Minuscule*, S. N. Saumur, en 8' 02".

Troisième, *Atôme*, S. N. Saumur, en 9' 05".

2<sup>o</sup> Course à quatre rameurs, avec barreurs, juniors, 2,500 mètres, 2 virages.

Premier prix, une médaille de vermeil, *Etoilee*, S. N. Loiret, en 9' 28".

Deuxième prix, une médaille d'argent, *Libellule*, S. N. Saumur, en 9' 34".

Troisième, *Bluet*, S. N. Tours, en 9' 45".

Quatrième, *Jeune France*, R.-C. Tours, en 9' 53".

3<sup>o</sup> Course en skiffs à un rameur, juniors et seniors, 2,000 mètres, 4 virage.

Premier prix, un objet d'art offert par M. le Président de la République, *Mexico*, S. N. Bordeaux, en 8' 30".

Deuxième prix, un objet d'art offert par un membre de la Société, *Minuscule*, S. N. Saumur, en 8' 43".

Troisième prix, une médaille de vermeil, *Minima*, S. N. Saumur, en 9' 30".

4<sup>o</sup> Course à deux rameurs, avec barreur, juniors, 2,000 mètres, 4 virage.

Premier prix, une médaille de vermeil, *Libellule*, S. N. Saumur, en 9' 40".

Deuxième prix, une médaille d'argent, *Jeune France*, R.-C. Tours, en 9' 53".

3<sup>o</sup> Course à quatre rameurs, avec barreur, seniors, 2,500 mètres, 2 virages.

Premier prix, un objet d'art, valeur 400 francs, offert par l'Union des Sociétés d'aviron de France, *Etoilee*, S. N. Loiret, en 10' 32".

Deuxième prix, médaille de vermeil, *Médoc*, S. N. Bordeaux, en 10' 37".

Troisième, *Atôme*, S. N. Saumur, en 10' 45".

Deux contestations se sont élevées pour les gagnants de cette course. Un abordage a eu lieu sous le pont par deux bateaux qui ont voulu passer sous la même arche, et *Médoc* a eu des avaries. Puis, au virage en amont de la Loire, *Etoilee* a touché la bouée. Ces deux contestations ont dû être réglées en comité secret après la réunion, M. Piéron ayant déclaré qu'à titre de président de la Société nautique de Saumur, il avait le droit de trancher le différend comme bon lui semblait.... avec le concours des délégués des Sociétés.

Dans sa réunion privée, le comité a décidé :

1<sup>o</sup> Que, dans la course à 2 juniors, l'équipe de Saumur serait disqualifiée pour avoir touché l'équipe du Rowing-Club de Tours à la bouée d'aval ;

2<sup>o</sup> Qu'à la course à quatre seniors, l'abordage de Bordeaux par Orléans étant involontaire, on ne devait pas retenir ce fait ; enfin que l'incident du dernier virage était imputable à Bordeaux, qui, n'ayant pas sa longueur franche, avait serré de trop près la bouée et causé l'abordage qui s'est produit.

Enfin, M. Chevillot est allé à l'établissement des bains chercher les nageurs qui devaient prendre part à la course de natation.

Onze partant. Ils avaient environ 50 mètres à parcourir. Le premier, 20 francs, est M. Lamy Charles, pêcheur ; le deuxième, 15 francs,

M. Massot ; le troisième, 10 francs, M. Faure ; le quatrième ; 5 francs, M. Roussel.

La foule est revenue sur la place de l'Hôtel-de-Ville où le ballon de M. Mallet, complètement gonflé, était prêt à partir. M. Langlois, armé de son appareil qui doit faire descendre et monter le ballon sans perte de gaz ni de lest, et M. Chaussepied prennent place avec l'aéronaute. Tous saluent la foule et s'élèvent majestueusement. Le ballon s'est de suite dirigé vers le sud, sur Loudun et Poitiers. M. Mallet nous a promis de nous donner par télégramme des nouvelles de son voyage avec ses compagnons ; aussitôt que nous aurons reçu ces dépêches, nous serons heureux de les enregistrer.

La fête s'est terminée par le concert de la Musique municipale et le feu d'artifice tiré par M. Lardé. Rien de nouveau : toujours des fusées, des soleils tournant à droite ou à gauche, des marrons souvent ratés... et c'est tout.

En ville, ni plus ni moins de drapeaux que les années précédentes ; quant aux illuminations, ça manquait d'enthousiasme.

Ainsi s'est passée la fête nationale à Saumur.

### AVIS ADMINISTRATIF

Le Contrôleur des Contributions directes recevra les déclarations de mutations foncières à la Mairie de Saumur (salle des adjudications), du 18 au 31 juillet, les lundis, mercredis, jeudis et samedis, de 2 heures à 5 heures du soir ; les propriétaires qui auraient des mutations récentes ou arriérées à opérer sont priés, à défaut même de convocation personnelle, de se présenter munis de leurs actes.

Le bénéfice de l'exemption temporaire d'impôt foncier accordé par la loi du 8 août 1890 en cas de construction nouvelle, augmentation ou addition de construction, est subordonné à une déclaration préalable à faire à la Mairie dans les quatre mois à partir de l'ouverture des travaux ; les intéressés ont tout avantage à ne pas perdre de vue ces prescriptions.

### Chambre Consultative des Arts et Manufactures de Saumur

Séance du 11 juillet 1893

L'an 1893, le 11 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, la Chambre Consultative des Arts et Manufactures de Saumur s'est réunie extraordinairement au siège des ses séances à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents : MM. Achille Girard, président ; Sabatier, vice-président ; Vinsonneau, Chapin, Frenzer, Picherit, Forge ; Bourguignon, secrétaire.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président communique à ses collègues la pétition qu'il a reçue et qui a

selle pleurer... mais elle ignorait la cause de sa douleur... Elle croyait seulement qu'il s'agissait d'un mariage rompu... un jeune homme qu'elle aimait l'avait délaissée... Le frère aussi paraissait fort affligé... Il était tout chose depuis quelque temps... On ne le reconnaissait plus... Il maigrissait à vue d'œil. Mademoiselle aussi devenait très pâle.

Toutes ces nouvelles étaient pour le vieillard autant de coups de poignard qui lui entraient dans le cœur.

Il serrait les poings avec rage sous ses draps.

Oh ! s'il était guéri seulement ! s'il pouvait se mettre debout !...

Cependant, à l'intérieur de l'hôtel, les événements se précipitaient.

Un matin, le *Figaro* avait publié une dernière note sur l'affaire de Fresnières, dans laquelle la sœur de Raoul était presque nommée. « L'escapade du jeune avocat, y était-il dit, paraissait d'autant plus criminelle qu'il était question, depuis quelques jours, d'un très riche mariage. On lui avait accordé la main qu'il avait sollicitée, d'une des jeunes filles les plus remarquées de la haute société parisienne, M<sup>lle</sup> A. de S... »

En lisant ce perfide entrefilet, Raoul avait été pris d'un accès de rage folle... Des larmes lui étaient venues aux yeux. Il faisait des projets de vengeance terribles... Il allait faire rechercher Georges de Fresnières, le provoquer, le tuer... La douleur de sa sœur, dont il était chaque jour témoin, l'affolait.

Il avait demandé son coupé pour se rendre au journal et faire publier une rectification, quand on lui avait annoncé :

— M. André Roustan !

Il eut un mouvement de surprise.

Il n'avait pas revu celui-ci depuis la scène du Vaudeville.

Il commanda de l'introduire.

André paraissait grave.

Il avait une tenue solennelle de témoin, la redingote boutonnée.

Il tendit sa main à Raoul.

— Je n'ai pas l'habitude, dit-il, d'abandonner mes amis dans le malheur. J'ai appris par les journaux la conduite de ce misérable. On s'en occupe beaucoup, je n'ai pas besoin de te le dire. Le nom de ta sœur a été malheureusement mêlé à l'affaire. Je l'ai vu presque imprimé en toutes lettres dans le *Figaro* de ce matin. Voilà la pauvre fillé horriblement com-

promise.

Raoul releva fièrement la tête.

— Je la défendrai... Et malheur !...

Roustan répondit :

— Je ne doute pas de ton courage, mais, malheureusement, il n'empêchera pas le monde de parler.

Le frère d'Alice prit son front à deux mains avec un geste d'angoisse.

— Que faire ?... Ah ! cet homme ! je le tuerais !...

— Ce n'est pas encore cela qui sauvera la réputation de ta sœur... Alice sait-elle quelque chose ?

— Elle ne se doute de rien... Elle sait seulement qu'elle ne voit plus Georges et cela suffit à la désoler.

Il y eut entre les deux amis quelques minutes de silence, puis Roustan prit hypocritement les mains de Raoul.

— Tu sais, Raoul, comme nous avons été liés. Tu sais quelle affection j'ai pour toi et tout ce qui te touche... Je suis disposé à tous les sacrifices pour te tirer de ce mauvais pas.

Raoul, ému, pressa les mains d'André.

— Je n'en doute pas, cher ami, et je te remercie, mais je ne vois guère le moyen.

— Si ta sœur n'avait pas pour moi une répugnance trop forte...

Le frère fit un mouvement.

— Que veux-tu dire ? Tu consentirais donc, après ce qui s'est passé ?...

— C'est l'offre que je venais te faire.

Le jeune homme avait des larmes dans les yeux.

— Oh ! mon ami !

— Cela coupe court à tous les commentaires, poursuivit Roustan... On fait publier que les journaux ont fait erreur en parlant d'un mariage probable de M. Georges de Fresnières avec M<sup>lle</sup> A. de S..., M<sup>lle</sup> A. de S... était déjà fiancée à M. André Roustan... On annoncerait en même temps la date de la signature du contrat. Et je me charge, moi, de faire taire les mauvaises langues et d'empêcher les vipères de siffler.

Raoul ne savait comment remercier son ami.

— C'est la vie que tu nous sauves, à tous les deux, plus que la vie et l'honneur !

— Je suis trop heureux de vous être utile... Puis mon sacrifice sera doux, car je n'ai jamais cessé d'aimer Alice, tu le sais...

— Oui, oui, fit vivement Raoul.

provoqué l'urgence de la présente réunion.  
Cette pétition est ainsi conçue :

Monsieur le Président de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures de Saumur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant :

Depuis le 1<sup>er</sup> courant, la Compagnie des chemins de fer de l'Etat applique un nouveau règlement par lequel tout voyageur dont le parcours est inférieur à cent kilomètres est dans l'impossibilité de profiter des trains express à moins de prendre un billet de 1<sup>re</sup> classe.

Il s'ensuit que, pour nous, à Saumur, dont les affaires nous appellent journellement à Thouars, Bressuire, Loudun, etc.,

Il devient impossible de prendre l'express de Bordeaux 87 qui passe à 4 h. 47 et qui correspond à Montreuil-Bellay avec les diverses directions.

Nous vous prions, M. le Président, de bien vouloir réunir d'urgence votre Chambre afin d'émettre un vœu tendant à rétablir l'ancien service.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc. »  
(Suivent les signatures.)

La Chambre, après en avoir délibéré, déclare à l'unanimité que :

Considérant que la Compagnie des chemins de fer de l'Etat a été instituée, non-seulement pour assurer en cas de guerre des voies de communication stratégiques au gouvernement, mais aussi pour aider à l'amélioration des transports tant de grande que de petite vitesse;

Considérant que cette Compagnie a depuis sa fondation suivi cette ligne de conduite et qu'elle a réussi à apporter l'amélioration attendue dans toutes les autres Compagnies des réseaux français; que c'est à tort qu'elle abandonnerait le but poursuivi jusqu'à ce jour au moment où les services rendus commencent à profiter au public;

Que tout changement apporté dans son système et ayant une tendance quelconque à supprimer le tout ou partie des avantages qui sont acquis, serait une dérogation à son principe même;

En conséquence, la Chambre Consultative des Arts et Manufactures de Saumur, pour les raisons exposées ci-dessus, croit de son devoir d'émettre les vœux suivants :

Que le train express n° 87 qui passe à Saumur à 4 heures 47 minutes du soir, se dirigeant vers Bordeaux, accepte, sans condition de distance à parcourir, tous les voyageurs en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, comme avant le nouveau service d'été;

Que le train n° 96 direction de Paris, partant de la gare de Saumur à minuit 16 minutes à destination de Paris prenne comme auparavant les voyageurs de toutes classes avec

— Il ne s'agit plus maintenant que d'obtenir son consentement.

Le jeune homme fit avec conviction :

— Je m'en charge !... Elle devra s'estimer trop heureuse...

— Parle-lui le plus tôt possible.

— A l'instant même...

— Je reviendrai à cinq heures chercher la réponse... Nous aurons le temps de rédiger la note et de la porter au *Figaro*.

Les deux amis se serrèrent chaleureusement la main, puis Raoul sonna.

— Prévenez ma sœur que j'ai besoin de lui parler, dit-il à la domestique qui se présenta, et demandez-lui si elle peut me recevoir.

Puis il se mit à marcher à grands pas dans le cabinet, l'air agité.

Il pensait à l'accueil qu'Alice allait faire à sa proposition... Mais il faudrait bien qu'elle acceptât... Il n'y avait pour lui, comme pour Roussto, pas d'autre solution.

Au bout de quelques minutes, la domestique entra.

— Mademoiselle attend monsieur, dit-elle.

Raoul fit un geste de décision et se dirigea vers l'appartement d'Alice.

(A suivre.)

billet aller et retour, car si la Compagnie ne met à leur disposition que le train n° 92 qui part à 4 heures 7 minutes du soir, elle leur enlève le bénéfice d'un jour de plus dans le séjour légal que les règlements accordent à Paris;

3<sup>o</sup> Qu'au cas d'impossibilité absolue d'accéder à cette demande pour le train de minuit 16, la Compagnie considère le train de 4 heures 16 minutes du soir comme s'il partait après minuit et autorise ainsi les voyageurs à profiter du même séjour auquel ils auraient droit en partant par le train dont on leur refuse l'accès.

La Chambre Consultative décide que cette délibération sera remise à M. le Directeur des Chemins de fer, au Ministère des Travaux publics, à M. l'Ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat, aux Députés et Sénateurs du département de Maine-et-Loire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire, BOURGUIGNON.

### Assises de Maine-et-Loire

Ouverture le lundi 7 août

#### JURÉS TITULAIRES

##### MM.

Daniel Prévost, sans profession, à Dummeray.  
Maximin Ménard, cirier à Beaupréau.  
Emile Guillonnet, marchand de chiffons, rue des Carmes, Angers.

Jean Martin, propriétaire à Marans.  
Jean Gabory, propriétaire et maire au Fuilet.

Toussaint Breaux fils, propriétaire à Sainte-Melaine.

Jean Lussion, ferblantier au Longeron.  
Valentin Huault-Dupuy, maire, au Louroux-Béconnais.

Louis Gasnault, sans profession, à Beaufort.

Charles Gandin, meunier à Saint-Rémy-en-Mauges.

Pierre Martin, propriétaire à Baizon.  
Denis Beaumont, propriétaire aux Ulmes.

Gaston Allard, propriétaire, route des Ponts-de-Cé, Angers.

Daniel Lebreton, propriétaire, 25, boulevard de Saumur, Angers.

Jean-Baptiste Gesbron, propriétaire au Fuilet.

Louis Carré de Lusangy, propriétaire à Chaudron.

De Bodard de la Jaupière, propriétaire à Grugé-l'Hôpital.

Charles Billard, propriétaire à La Possonnière.

Alexis Toublanc, percepteur à Champtocéaux.

Jacques Tessier, notaire à Doué-la-Fontaine.

Edmond de Contades, propriétaire, rue Grandet, Angers.

Louis-Gustave Vigne, officier d'administration en retraite à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Arthur Brée, propriétaire, 3, boulevard de Laval, à Angers.

Aminthe Dussault, propriétaire à Segré.

Joseph Vaslin, propriétaire à Tiercé.

Pierre Baron, propriétaire à Saint-Pierre-Montlimart.

André Baudouin, propriétaire à Saint-Cyr-en-Bourg.

Louis Guillot, propriétaire à Vern.

André Gautier, adjoint à Nueil.

Alphonse Fruchaud, propriétaire à Segré.

Germain Bigeard, propriétaire au Vieil-Baugé.

Henri Laborde, notaire à Beaupréau.

Emile Lemasson, notaire à Fougeré.

Urban Lamy, entrepreneur à Torfou.

Aimé Houdebine, notaire aux Ponts-de-Cé.

#### JURÉS SUPPLÉANTS

##### MM.

Louis Bernard, horloger, rue Beaurepaire.

Joseph Fortin, banquier, rue des Cordeliers.

René Cady, tailleur, rue du Mail.

Célestin Guéry, négociant, boulevard du Château.

### Musique des Ecoles communales

Demain dimanche, 16 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, la Musique des Ecoles communales exécutera, au Square du Théâtre, les morceaux suivants :

1. *Jeanne d'Arc*, pas redoublé... BONJEAN.
2. *La Reine Berthe*, ouverture... TILLIARD.
3. *Adieu à Venise*, chœur à 3 voix... ROSSINI.
4. *Guillaume Tell*, chœur à 3 voix... ROSSINI.
5. *Marietta*, polka... TILLIARD.

### A l'Ecole Saint-Cyr

Dans beaucoup de régiments de cavalerie, les sous-lieutenants sortant de l'Ecole Saint-

Cyr passent au dépôt l'année de service à accomplir avant d'entrer à l'Ecole de Saumur.

Le ministre de la guerre vient d'inviter les commandants de corps d'armée à appeler sur ce point l'attention des colonels de cavalerie, et à prononcer, s'il le faut, les mutations nécessaires pour modifier une situation qui peut porter préjudice à l'instruction de ces jeunes officiers.

On devra donc les utiliser aux escadrons « de guerre » avant de les envoyer à l'Ecole d'application.

#### Le renvoi de la classe

D'après des instructions ministérielles, les opérations du renvoi de la classe 1889 s'échelonneront du 24 au 30 septembre.

#### Médaille d'honneur

Par décision présidentielle du 10 juillet 1893, une médaille d'honneur en bronze a été décernée à M. Lacanal (Jean), gardien de 4<sup>e</sup> classe à l'Ecole d'application de cavalerie : 33 ans de services.

#### Nominations

M. Talasne, percepteur de 4<sup>e</sup> classe à Ambillou, est nommé à la perception de Saint-Florent-le-Vieux.

M. Gillet, percepteur de 5<sup>e</sup> classe à Veziens, est nommé en la même qualité à Ambillou.

M. Ledoyen, percepteur surnuméraire, est nommé à la perception de Veziens.

#### Promotion

Par décret en date du 9 juillet, M. de Cléric, lieutenant-colonel breveté, du 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers, a été nommé au grade de colonel.

### État-civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 13 juillet. — Jeanne-Alexandrine Auger, rue de Fenet, 46.

#### DÉCÈS

Le 13 juillet. — Louis-Henri Touet, peintre en bâtiments, veuf de Louise-Henriette Dalbret, 63 ans, avenue de la gare de l'Etat.

Le 14. — Balthémy Espinasse, chapelier, époux de Jeanne Marche, 63 ans, rue de Fenet.

Le 15. — Eugène Balquier, 5 ans, à l'Hôpital.

### FAITS DIVERS

#### Explosion à Rouen

Un terrible accident s'est produit avant-hier, vers 3 heures, rue de la Pompe, dans l'île La-croix, à Rouen.

Un artificier, M. Lebrument, préparait des pièces avec plusieurs ouvriers sous un hangar, lorsqu'une explosion se produisit; le hangar sauta et tous les ouvriers furent blessés.

L'artificier a été grièvement atteint au poignet et à la main, qui sont presque arrachés.

Sa femme a été relevée toute déchiquetée, les vêtements en lambeaux, la poitrine et les membres couverts d'horribles blessures. La pauvre femme est morte après un quart d'heure d'agonie pendant qu'on la transportait à l'hôpital. Elle avait 29 ans.

Un ouvrier, Guérard, âgé de vingt-huit ans, a été grièvement blessé à la tête. Il a l'œil droit perdu. Il se plaint de douleurs internes.

Une jeune fille, Alphonsine Pommerelle, âgée de quinze ans, a été grièvement blessée au ventre et au visage. L'enfant de Lebrument, une fillette de vingt-six mois, a été légèrement brûlée au visage et aux mains.

Un ouvrier, Bonneville, âgé de trente-quatre ans, parent de Lebrument, a été légèrement blessé, ainsi que la femme Guérard, belle-sœur de Lebrument.

Le beau-frère de l'artificier a été également blessé.

Un magasin voisin du hangar et rempli de pièces d'artifices n'a pas été atteint.

Les décombres ont été noyés par les pompiers, car on craignait une nouvelle explosion.

Les maux de tête, les étourdissements, les vomissements de bile et de glaires disparaissent rapidement en prenant chaque matin une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

## Dernières Nouvelles

### LA DESCENTE DU BALLON

Aujourd'hui, à midi et demi, les voyageurs en ballon, partis hier soir de Saumur, ont télégraphié de l'Isle-Jourdain (Vienne) qu'ils étaient atterris auprès de cette ville à une heure du matin. La descente a été très heureuse.

Le voyage a donc duré sept heures, sans que le véhicule aérien ait dévié de sa direction première.

**Pilules Suisses.** Exiger le timbre de l'Etat.  
Méfiez-vous des contrefaçons !

**Samedi 15 Juillet 1893**

## OUVERTURE

DES

**SALONS de COIFFURE** de la Maison **RENÉ**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Pour inaugurer les nouveaux Salons et leur installation — dont le confortable ne laisse rien à désirer — la MAISON RENÉ offrira un choix de petits objets de bon goût à toute personne qui voudra bien l'honorer de sa visite.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

**UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS**  
54 récompenses dont 30 médailles d'or.  
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est  
**L'ALCOOL MENTHE RICQLES**  
RECOMMANDÉ contre les MOINDRES MALAISES  
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.  
**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES**  
Eau de Toilette et Dentifrice exquis  
EXIGER LE NOM DE RICQLES SUR LES FLAGONS

**RHUM SAINT-JAMES**  
Emploi du RHUM SAINT-JAMES en temps d'Épidémies.  
Tous les médecins français et étrangers ordonnent le **RHUM SAINT-JAMES** coupé avec du lait; pris en grog et en punch il est d'une efficacité absolue contre les **RHUMES, BRONCHITES** et autres affections dues à l'**INFLUENZA**. Il éloigne les attaques de **CHOLÉRA**.  
Ne pas confondre le **RHUM SAINT-JAMES** avec les **Rhums de commerce** dont la pureté est souvent douteuse et les qualités toujours incertaines.  
Exiger le véritable **RHUM SAINT-JAMES** dans sa bouteille d'origine cartonnée, revêtue des marques et imprimés de garantie des Plantations Saint-James. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons de Gros et de Détail dans toutes les localités de France, d'Europe et du monde entier.  
Siège de l'Administration Coloniale, à Saint-James (Antilles) et en Europe, 11, RUE MOULBAE, Paris.

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

## PIANO

à queue d'Erard

en très bon état.

Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

## A CÉDER

DE SUITE

### Un Magasin d'Épicerie

Situé à Saumur, rue d'Orléans.

Belle clientèle.

S'adresser, pour traiter, à M. PÉRARE-BRIFAULT, négociant en épicerie, rue d'Orléans, 93.

Le Gérant : G. JOUAUST.

# EPICERIE CENTRALE

28  
rue  
St-Jean

## P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT  
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS  
ALIMENTAIRES

## FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

### AVIS

L'emploi d'Entrepreneur du Mess des Officiers de l'École de cavalerie, à Saumur, sera vacant à dater du 9 octobre de cette année. Adresser les demandes, avec références, avant le 31 juillet, au Président de la Commission du Mess des Officiers, à Saumur.

Etudes de M<sup>e</sup> BRION, avoué à Bauge,  
Et de M<sup>e</sup> BÉNARDEAU, notaire à Moulherne.

### VENTE D'IMMEUBLES

Situés communes de Moulherne et Le Guédéniau (Maine-et-Loire) et de Courcelles (Indre-et-Loire).

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Louis MARTINEAU, décédé à Moulherne.

Le dimanche 30 juillet 1893, à une heure après midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BÉNARDEAU, notaire à Moulherne.

Les biens seront mis en vente en 20 lots.

Total des mises à prix: 29,500 fr.

Faculté de réunir ou subdiviser les lots.

Pour plus de détails, consulter les affiches, et, pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BÉNARDEAU, notaire à Moulherne, et à M<sup>e</sup> BRION, avoué à Bauge.

BRION.

Etude de M<sup>e</sup> HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

### Vente Mobilière

Le Dimanche 23 juillet 1893, à une heure, au domicile de feu M. le docteur BICHEMIN, ancien médecin de marine.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Plusieurs beaux meubles, bronzes, vases et porcelaines de Chine et du Japon, tableau italien;

Lits complets, garnitures de cheminée, tables, chaises, fauteuils, commode, secrétaire, bibliothèque, ouvrages de médecine;

Un cheval, harnais, voiture à quatre roues, cabriolet, tricycle.

### A VENDRE

UNE

MAISON bourgeoise

SITUÉE

Au Pont-Foucharde, commune de Bagneux.

Comprenant :

Rez-de-chaussée composé : de vestibule, salon, salle à manger, cuisine;

Au premier étage: quatre chambres à coucher, grenier au-dessus; Jardin d'agrément et clos.

Le tout d'une contenance de cinquante-cinq ares.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre, rue Pavée, 4, Saumur.

Puits forés, Sondages, Pompes

20 années d'expérience. — Près de 400 applications.

Ces puits, d'un petit diamètre, peuvent être creusés dans un espace restreint, dans les jardins, dans les cours, dans les caves, sous voûtes de 2 mètres de hauteur, sans compromettre la solidité des bâtiments. Défonçage par le sondage des puits qui manquent d'eau.

C. CARRIÈRE, à la Menitrie (Maine-et-Loire).

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

### A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1<sup>o</sup>

Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grison, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares ;

2<sup>o</sup>

Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares ;

3<sup>o</sup>

Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4<sup>o</sup>

PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5<sup>o</sup>

LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

Etude de M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire à Longué.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le jeudi 3 août 1893, à 3 heures de l'après midi, à Longué.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire,

Une très jolie

### PETITE PROPRIÉTÉ

Nommée la Pelouse,

Située route du château de Lannay, commune de Villebriant, près des bords de la Loire, à 1,800 mètres de Saumur, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Poisson,

Comprenant : Maison d'habitation très confortable, jardin anglais, bosquets, ombrages, ardin potager planté de vigne et d'arbres fruitiers, remises, écuries et autres dépendances.

Le tout contenant environ un hectare.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire à Longué.

### MAISON

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou en deux parties

Pour Noël 1893,

Place de l'Hôtel-de-Ville, 1.

S'adresser à M. PASQUET, rue des Boires, à Saumur.

Epicerie, Beurre et Œufs

Vins rouge et blanc à emporter

VINAIGRE DE VIN

CHARBONS ET COKE

### V. BORIEU

Messageur-Epicier

Rue de la Visitation, 90, Saumur

### AVIS

M. BORIEU informe le public qu'il vient de créer un service de MESSAGERIES : tous les lundis entre Saumur et Doué-la-Fontaine; tous les mercredis entre Saumur, Longué et Beaufort-en-Vallée; tous les vendredis et jours de foire entre Saumur, Montreuil-Bellay et Thouars. Pour toutes ces destinations, remettre les commissions à Saumur, rue de la Visitation, 90.

### Hôtel du Cheval-Gris

Rue de la Petite-Bilange, 11, et rue de la Fidélité, 3, SAUMUR

### AVIS

M. OUDINE, chef de cuisine, informe le public qu'il vient d'acquiescer l'hôtel du Cheval-Gris, où l'on trouvera tout le confortable désirable, à des prix très modérés.

On prend des pensionnaires au mois et au cachet.

Déjeuners et dîners à la carte et à prix fixe.

Salons particuliers.  
Repas sur commande pour la ville; noces et banquets.

Spécialité d'escargots de Bourgogne. — Tripes à la mode de Caen.

English Spoken.

### MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

### ON DEMANDE UN VOYAGEUR

de 30 à 40 ans, ayant bonne tenue, sans connaissances spéciales. — On paierait les frais de voyage.

S'adresser au bureau du journal.

### A CÉDER

Magasin de Mercerie et Bonneterie

A Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

### APPARTEMENT

AU DEUXIÈME ÉTAGE

56, Quai de Limoges, SAUMUR

à Louer Présentement

S'adresser à M. RICHARD, avocat, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

## Plus de Viandes gâtées ou tournées Plus de perte de Viandes et de Poissons

PAR LA CHALEUR ET LES TEMPS ORAGEUX

Par l'emploi du Conservateur l'OLABAR

Qui ne modifie ni le goût, ni la couleur de la Viande fraîche et lui conserve toutes ses qualités pour la vente et la consommation, sans que le produit conservateur laisse de traces.

### PRIX

Bouteilles de 1 litre (verre compris) ..... 2 »  
..... 3 50

On est prié de se renseigner sur l'efficacité de ce produit en s'adressant à MM. les bouchers du département.

Ce produit est employé par tous les Restaurateurs, Pensionnats et ceux qui s'approvisionnent, à la ville et à la campagne, pour plusieurs jours.

Le mode d'emploi accompagne chaque bouteille.

Dépôt pour le département de Maine-et-Loire :

### A. FOUCHÉ

37, rue Thiers, 37, ANGERS

## PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846.

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

## Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C<sup>ie</sup>

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

## GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

### IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — S<sup>te</sup>-Lucie, 2 fr.

— Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante,

le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

## Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

### A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Nocés. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

LE MAIRE,



Paris, 66, Chaussée d'Antin

LA GRANDE MAISON

### "Aux Corsets Merveilleux"

OFFRE A TITRE D'ESSAI

Son CORSET SATIN CHINE

(BREVETÉ) Noir ou Ecu

VRAIE BALEINE Garantie 29 Fr.

L'essayer c'est l'adopter!

Envoi franco contre Mandat-Poste